



ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE AIDE AUX ACCEDANTS DANS L'ANCIEN

MONTANT DE L'AIDE DEPARTEMENTALE

Aide directe au particulier modulée selon la composition du ménage

Composition du ménage	Aide sectorielle du Conseil général
3 personnes ou moins	3.000 €
4 personnes ou plus	4.000 €

PLAFONDS DE RESSOURCES

Revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds de ressources PSLA (arrêté du 02/12/2005, modifié par arrêté du 07/04/2009)

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Plafonds de ressources PSLA (en euros)
1	23 688
2	31 588
3	36 538
4	40 488
5 et plus	44 425

(source : décret n° 2009-392 du 7 avril 2009 publié au JORF du 9 avril 2009)